

l'exécution. On ne comprend pas le grand poète national assis bourgeoisement dans un fauteuil, un burin à la main, comme un marchand à son comptoir. Les œuvres de Bissen, en bronze et en marbre, présentent dès aujourd'hui un chiffre que n'avait atteint jusqu'ici aucun autre sculpteur danois; son enseignement, comme professeur, n'est pas moins actif et fécond. M. Bissen, qui est directeur du musée et président de l'académie des beaux-arts de Copenhague, est le chef actuel de l'école danoise, et le seul artiste de ce pays qui ait produit des œuvres remarquables à l'Exposition universelle de Paris, où figuraient son *Oreste* et son *Philoctète*.

BISENDORF (Jean), théologien allemand, mort en 1629. Pasteur de l'église de Goddingen, il écrivit en allemand plusieurs ouvrages de controverse religieuse, qui lui firent des ennemis implacables, surtout parmi les jésuites, contre lesquels il publia divers écrits, notamment : *Jésuites latins* (1613), et *Solutio Nodi Gordii solutio* (1624), dans lequel il attaqua, avec la plus grande hardiesse, le clergé romain, fit éclater l'orage qui devait foudroyer Bissendorf. Conduit à Cologne, en 1626, il fut condamné au bûcher.

BISSEMPUSTULÉ, **ÉE** adj. (bi-sép-tain-pu-stu-lé — du lat. *bis*, deux fois; *septem*, sept, et du fr. *pustule*). Hist. nat. Qui est marqué de quatre points rouges.

BISSÉQUÉ, **ÉE** adj. (bi-sé-ké — du lat. *bis*, deux fois; *sectus*, coupé). Divisé en deux portions égales : *Angle biséquée*. *Feuille biséquée*. *Bissecté* serait préférable.

BISSER v. a. ou tr. (bi-sé — lat. *bis*, deux fois). Néol. Redemander une tirade qui a été déjà déclamée, un morceau de musique qui a été chanté : *Le public a poussé l'enthousiasme jusqu'à l'indiscrétion, il a bissexé chaque morceau, et s'est retiré en laissant ses gants sur les banquettes*. (Th. Gaut.) Demander à un acteur, à un chanteur, de répéter ce qu'il a débité ou chanté : *Le parterre a bissexé tel acteur, telle actrice. On a bissexé le ténor dans le duo du second acte*.

BISSET ou **BISSETT** (Guillaume), théologien et polémiste anglais du XVIII^e siècle. Recteur de Whiston dans le Northamptonshire, il s'acquies une certaine célébrité par ses controverses religieuses et par ses pamphlets. Ceux de ses écrits qui firent le plus de bruit sont : *Le Franc anglais* (1704); *Le Bon averti* ou *Essai récents du gouvernement français en Angleterre* (1710), contre le despotisme et les monarchies sans constitution et sans droits pour les individus; *Le Moderne fanatique* (1710 et 1711), en deux parties, dans lequel il attaque le torisme et ses représentants, etc.

BISSET (Charles), médecin anglais, né à Glenalbert en 1717, mort en 1791. Après avoir été chirurgien militaire à la Jamaïque, il revint en Angleterre, devint ingénieur militaire, se distingua au siège de Berg-op-Zoom, puis entra dans la vie privée et s'adonna à la pratique de la médecine. Ses principaux ouvrages sont : *Traité des fortifications* (1751); *Traité du scorbut* (1755); *Essai sur l'état de la médecine dans la Grande-Bretagne* (1762); *Essais et observations médicales* (1767).

BISSET (Jacques), littérateur anglais, né à Perth en 1752, mort en 1832. Il se fit surtout connaître par la création d'un cabinet de curiosités contenant des armes, des meubles, des ustensiles de sauvages, des pièces et des objets d'histoire naturelle, des moulages et des modèles en cire, une collection de tableaux, etc. Après avoir habité Birmingham, il vint se fixer à Leamington, où il mourut. Il portait depuis 1814 le titre de médecin du roi. Parmi les nombreux ouvrages de Bisset nous citerons : *Voyage poétique autour de Birmingham* (1800); *Chants sur la paix* (1802); *Le Conducteur de Birmingham* (1808), etc.

BISSET (Robert), littérateur anglais, né en 1759, mort en 1805. Il fit ses études à l'université d'Edimbourg, et dirigea une école à Chelsea, près de Londres. On a de lui, en anglais, un *Essai sur la démocratie* (1796); une *Histoire du règne de George III*; la *Vie d'Edmond Burke* (1798), et quelques romans, entre autres, *Douglas*, ou le *Montagnard* (1800, 4 vol.).

BISSÉTRE, autre orthographe de *Bicêtre*. Malheur, désordre. V. ce mot.

BISSÉTREUX, **EUSE** adj. (bi-sé-treu, euse — rad. *bissêtre*). Malheureux, misérable. *Vieux mot*.

BISSETTE (Cyrille - Charles - Auguste), homme de couleur, publiciste, né au Fort-Royal (Martinique) en 1795, mort à Paris en 1858. Condamné au bannissement par la cour de la Guadeloupe, pour ses opinions abolitionnistes, il vint en France, où il publia un grand nombre d'écrits en faveur des hommes de couleur et des noirs. Il fonda, en outre, la *Revue des colonies*, la *Revue abolitionniste* et autres recueils. Nommé représentant à l'Assemblée législative, par la Martinique, il siégea parmi les adversaires les plus ardents de cette République qui avait aboli l'esclavage et consacré l'égalité des couleurs, et dont la chute le fit lui-même rentrer dans la vie privée.

BISSEX s. m. (bi-sèks — du lat. *bis*, deux fois; *sex*, six). Mus. Guitare à douze cordes, six sur le manche, six en dehors, qui fut in-

ventée à Paris en 1770, et qui est depuis longtemps abandonnée.

BISSEXDECIMAL, **ALE** adj. (bi-sèks-dé-si-mal, a-le — du lat. *bis*, deux fois; *sex*, six, et de *decimal*). Minér. Se dit d'un cristal affectant la forme d'un prisme à seize pans, avec deux sommets à huit faces.

BISSEXE, **BISSEXUÉ**, **BISSEXUEL**, autre orthographe des mots : *Bisexe*, *Bissexué*, *Bissexuel*.

BISSEXTE s. m. (bi-sèk-ste; du lat. *bis* deux fois; *sextus*, sixième). Chronol. Vingt-neuvième jour ajouté au mois de février, tous les quatre ans : *Nous aurons un bissexté cette année*. V. *Bissextile*.

BISSEXTILE (LE GRAND), tableau de M. Maurice Sand; Salon de 1857. Le Grand Bissexte est une sorte de génie malfaisant qui, selon une croyance répandue parmi les paysans des environs de La Châtre, se montre dans les années bissextiles. C'est le soir, dans les marais et les étangs, surtout pendant les inondations, qu'il apparaît et porte malheur à ceux qui l'aperçoivent. M. Maurice Sand a peint ce fantôme berrichon avec beaucoup de naïveté et de poésie. Le soleil a disparu derrière l'horizon, en laissant après lui une vapeur rouge qui ensanglantait les nuages et se reflète sur la rivière endormie. Du fond des eaux se dresse un géant aux formes indécises, adossé à un vieux pilotis; c'est le Grand Bissexte!... A la vue du sinistre colosse, les pêcheurs épouvantés cherchent à s'enfuir; mais l'effroi les saisit et les fait choir. Le tableau de M. Maurice Sand a été acquis par le ministère d'Etat.

BISSEXTIL, **ILE** adj. (bi-sèk-stil — du lat. *bis*, deux fois; *sextilis*, sixième). Chronol. Usité seulement dans la locution *année bissextile*, année composée de 366 jours au lieu de 365, qui revient tous les quatre ans, et a pour but de corriger l'erreur d'environ 6 heures que l'on commet en donnant à l'année 365 jours solaires. Ce nom est dû à la manière dont les Romains intercalaient le jour supplémentaire : après le sixième jour d'avant les calendes de mars, ils en comptaient un autre qu'ils appelaient *sixième bis* (*bissextilis*). Ce jour s'ajoute chez nous au mois de février, qui n'a que 28 jours dans les années communes, et 29 dans les années bissextiles.

BISSING (Henriette KRONH, dame DE), femme de lettres allemande, née en 1793, à Worms, dans le Mecklembourg-Schwerin. Fixée sur les bords du Weser, avec son mari, lieutenant-colonel en retraite, elle a écrit des poésies, des nouvelles, des romans; elle a surtout réussi dans ce dernier genre. Depuis 1840, elle a fait paraître : *Werner, la Famille Steinfels, Victorine, Waldheim, Minoua, Ivan, Don Manuel Godoy, Lucretia Tornabuoni, Raimier Widrick*, etc. Chacun de ces ouvrages est en deux ou trois volumes.

BISSOC s. m. Autre orthographe de *bisoc*. V. ce mot.

BISSOLITE ou **BISSOLITHE** s. f. (bi-solite — du gr. *bussos*, lin; *lithos*, pierre). Minér. V. *BYSSOLITE*.

BISSOLO (Pier-Francesco), peintre vénitien, florissant vers 1520. D'après Lanzi, il eut plus de grâce et d'élégance que ses devanciers, et se rapprocha des modernes par le mouleux de sa peinture. On conserve des tableaux de lui dans les églises de Murano et de Trévise. Une de ses meilleures productions est un *Couronnement de sainte Catherine*, que possède l'académie de Venise.

BISSON (Louis-Charles), prélat et écrivain français, né à Geffosses (Manche) en 1742, mort à Bayeux en 1820. Ayant refusé de rendre ses lettres de prêtrise quand la Révolution eut supprimé le culte, il fut retenu dix mois en prison. Il devint évêque de Bayeux en 1799; mais, en 1801, il remit sa démission au cardinal Caprara, légat à latere. Ses principaux ouvrages sont : *Méditations sur les vérités fondamentales de la religion chrétienne* (1807); *Histoire ecclésiastique du diocèse de Bayeux pendant la Révolution*; *Dictionnaire biographique des trois départements de la Manche, du Calvados et de l'Orne*.

BISSON (P.-F.-J.-G.), général français, né à Montpellier en 1767, mort en 1811. Il fut élevé comme enfant de troupe et conquit tous ses grades par sa bravoure. Il se distingua à Marengo, au passage du Mincio, et, plus tard, dans les campagnes de Prusse et de Pologne. Ses blessures et son obésité le forcèrent ensuite à quitter le service, et il alla finir ses jours à Mantoue.

BISSON (Hippolyte), lieutenant de vaisseau, célèbre par sa mort héroïque, né à Guéméné (Morbihan) en 1796, servait en 1827 dans l'archipel de la Grèce, sous les ordres de l'amiral de Rigny. Ayant été chargé de conduire dans le port de Smyrne un brick capturé, il fut assailli par des pirates, et, ne pouvant résister, il mit lui-même le feu aux poudres et se fit sauter avec son navire plutôt que de se rendre, dans une baie de l'île Stampalia (nuit du 4 au 5 nov. 1827). Le gouvernement accorda une pension à sa sœur à titre de récompense nationale, et Lorient lui a érigé une statue.

BISSON (Louis-Auguste), photographe, né à Paris en 1814. Fils du peintre hérauldique Louis-Fr. Bisson, il se fit d'abord architecte; mais, entraîné par son goût pour la chimie, il étudia cette science sous MM. Dumas et Bec-

querel, fut initié à la daguerréotypie par Daguerre lui-même, découvrit plusieurs perfectionnements relatifs à la photographie et trouva les procédés du laitonnage et du bronzage de la fonte de fer et du zinc. En 1840, M. Louis Bisson s'associa avec son frère Auguste-Rosalie, dans le but de perfectionner et d'exploiter l'art photographique. Les frères Bisson ont, depuis cette époque, exécuté d'importants travaux et de grandes publications, qui leur ont valu une première médaille à l'exposition universelle de 1855, et une médaille d'honneur à celle de Londres en 1862. Parmi leurs remarquables travaux, nous citerons surtout : la *Galerie des représentants à l'Assemblée nationale constituante*, comprenant neuf cents portraits; l'*Œuvre de Rembrandt* (1852, in-fol.), avec texte de Ch. Blanc; l'*Œuvre complet d'Albert Dürer* (1853); *Reproductions photographiques des plus beaux types d'architecture et de sculpture*, sous la direction de MM. Duban, Gisors, Lefuel, etc. (1853-1862), contenant plus de deux cents planches in-fol. Citons encore la collection des *Vues des Alpes* dues à M. Bisson jeune.

BISSOURDET s. m. (bi-sour-dè). Ornith. Un des noms du roitelet.

BISSUS s. m. (bi-suss — lat. *byssus*; du gr. *bussos*, lin). Lin ou chanvre. *Vieux mot*.

BISSY (Jacques-François), conventionnel et membre du conseil des Cinq-cents. Il vota la mort du roi avec sursis. Après le 18 brumaire, il fut nommé juge au tribunal d'appel d'Angers, et, quelques années après, il entra dans la vie privée.

BISSY (le comte DE). V. THIARD DE BISSY.

BISTAGNO, bourg du roy. d'Italie, prov. d'Alexandrie, à 6 kilom. O. d'Acqui, ch.-l. de mandement, près de la Bormida; 2,000 hab. Récolte de vins et soie.

BISTARDE s. f. (bi-star-de). Syn. de *bitarde*.

BISTÉARATE s. m. (bi-sté-a-ra-te — de *bi* et *stéarate*). Chim. Sel qui contient une double proportion d'acide stéarique.

BISTI ou **BISTY** s. m. (bi-sti — mot persan). Nom d'une ancienne monnaie d'argent persane, fut d'abord, avec le schahi, la seule monnaie réelle de la Perse, et équivalait alors à 25 dinars. Vers l'époque d'Abbas le Grand, monnaie de compte, dont on se servait dans les écritures de commerce, en lui attribuant une valeur de 10 dinars.

BISTIPELLÉ, **ÉE** adj. (bi-sti-pèl-lé — de *bi* et *stipellé*). Bot. Qui est muni de deux stipules.

BISTONES, peuple de l'ancienne Thrace; il habitait le territoire compris entre la mer Egée et le versant méridional du mont Rhodope. Plusieurs colonies grecques : Maronée, Phalésine, etc., et une colonie phocéenne, Abdere, furent fondées sur le territoire des Bistones.

BISTONIS LACUS, lac de l'ancienne Thrace, chez les Bistones, près d'Abdere; c'est aujourd'hui le lac *Lagos*.

BISTOQUET s. m. (bi-sto-qué — du préf. *bis*, deux fois, et du vieux fr. *toquer*, toucher). Queux recourbée en forme de masse, dont on se servait autrefois au jeu de billard pour éviter de billarder.

— Petit bâton sur lequel les enfants frappent pour le faire sauter en l'air, au jeu du bâtonnet.

BISTONNET s. m. (bi-stor). Mar. Syn. de *bitord*.

BISTORIE s. f. (bi-sto-ri). Ancienne espèce de poignard, d'où est venu le mot *bistouri*.

BISTORTE s. f. (bi-stor-te — du lat. *bis*, deux fois; *torta*, tordue). Bot. Plante du genre renouée, ainsi nommée parce que sa racine est tordue sur elle-même, ordinairement deux fois. Elle est employée en médecine comme astringent.

BISTORTIER s. m. (bi-stor-tié — du lat. *bis*, deux fois; *tortus*, tordu, à cause de la manière de se servir de l'instrument qui consiste à remuer, à tordre en quelque façon la matière). Pharm. Sorte de pilon spécialement destiné au mélange des substances molles, et à la préparation des électuaires.

BISTOURI s. m. (bi-stou-ri — selon les uns de *bis*, deux fois; *tortus*, tors, tordu; selon d'autres, de Pistoia, ville d'Italie renommée pour ses fabriques d'instruments en acier. M. Littré propose le bas lat. *bistoria*, sorte d'arme, de grand couteau, qui en serait venu à signifier un instrument de chirurgie). Chir. Instrument ayant la forme d'un petit couteau, et qui sert à faire des incisions dans les chairs : *Bistouri droit*, *Bistouri recourbé*. *Bistouri à deux tranchants*. Donner un coup de bistouri. Enfoncer le bistouri.

— Fig. Les économistes sont des chirurgiens qui ont un excellent scalpel et un bistouri ébréché, opérant à merveille sur le mort et martyrisant le vif. (Chamfort.)

— Encycl. Le bistouri est l'arme essentielle du chirurgien, à tel point que le nom seul de cet instrument réveille à l'instant, dans la pensée, l'idée d'une opération chirurgicale. Le bistouri ne quitte pas la trousse du praticien; il trouve son emploi dans les plus petites opérations comme dans les plus compliquées. Il se compose essentiellement de deux parties :

une lame et un manche. La lame est tranchante; le manche, en forme de gaine, est destiné à la soutenir au moment de l'opération, à la recevoir et à la protéger dans les intervalles de repos. Le bistouri s'ouvre et se ferme comme nos couteaux de poche; il diffère ainsi du scalpel, dont le manche est fixé sur la lame, et de la lancette, dont la lame pivote en tous sens autour de son articulation. Dans la pratique chirurgicale, on emploie un grand nombre de bistouris, dont la forme et les dispositions ont été modifiées de diverses manières, afin de répondre à différentes indications. Le plus commun, le plus usité de tous est le *bistouri droit à lame pointue*. Le manche, ou chaise de cet instrument, est droit, long de 9 à 10 centimètres, et formé de deux plaques appelées jumelles, en corne, en ivoire, en écaille, en argent, etc., séparées par un intervalle qui reçoit la lame au repos. La lame est tranchante d'un seul côté et pointue par l'autre de ses extrémités. L'autre extrémité, appelée *talon*, s'articule avec la chaise par l'intermédiaire d'un clou rivé autour duquel elle pivote. Le bistouri étant ouvert comme un couteau de poche, le point essentiel était de fixer la lame, dans le prolongement du manche, assez solidement pour n'avoir pas à craindre qu'elle vint à se fermer pendant l'opération. Divers moyens ont été employés pour atteindre ce but : un ressort ordinaire, appuyant sur le talon de la lame comme on le voit dans nos couteaux de poche; un petit bouton s'encastrant dans un prolongement du talon lorsque la lame est ouverte, comme cela existe dans les couteaux poignards; de petits coulants qui traversent le manche au voisinage du talon et fixent la lame dans la position ouverte ou fermée; tels sont les procédés le plus ordinairement mis en usage. Le bistouri, tel que nous venons de le décrire, est dit à *lame flottante*; il est le plus usité et figure dans la trousse de tous les chirurgiens. Le bistouri à *lame fixe ou dormante*, véritable scalpel, est plus incommode et moins employé; le bistouri démontant de *Charrière*, ou à *lame changeante*, est encore une solution récente de ce petit problème de la fixité de la lame sur le manche. Le manche de l'instrument est séparé de la lame, et celle-ci, par un mécanisme fort simple, s'encastré entre les deux jumelles de la chaise d'une manière assez solide. Le bistouri se monte au moment de s'en servir et se démonte après l'opération. Tel que nous venons de le décrire, le bistouri droit à lame pointue répond à un grand nombre d'indications; il sert à opérer la ponction, la division et la section des tissus, la dissection des tumeurs, le débridement des plaies, etc. Cependant, on a fait subir à cet instrument un assez grand nombre de modifications, dont nous avons à faire connaître les principales.

Le bistouri droit boutoné est muni d'une lame dont l'extrémité, au lieu d'être pointue, est terminée par un petit bouton mousse; il s'emploie chaque fois qu'on veut opérer par simple section et que l'on craint que la pointe acérée du bistouri ne blesse quelque vaisseau éloigné. Un bistouri dont la lame est coupée carrément à son extrémité répond à la même indication; au contraire, pour les débridements de plaies, on se sert quelquefois, avec avantage, d'un bistouri, pointu ou mousse, à double tranchant. Le bistouri peut être muni d'une lame étroite pour pénétrer dans de petites ouvertures. On connaît même un bistouri aiguillé, à lame très-étroite, qui servait à explorer les tumeurs dont le diagnostic laissait quelque incertitude; on lui préfère aujourd'hui le trocart explorateur. Le tranchant occupe ordinairement les trois quarts de la longueur de la lame, mais il peut être réduit à quelques millimètres, et la lame, courte ou longue, peut être portée à l'extrémité d'une partie longue et amincie, pour les opérations qui se pratiquent au fond de certaines cavités. Enfin le bistouri peut être à *lame courbe*, et le tranchant siège alors sur la concavité ou sur la convexité. Dans les bistouris courbes, le manche prend la forme de la lame et celle-ci est pointue, mousse ou boutonée.

Après ces types principaux, nous n'avons plus à mentionner que quelques bistouris, bien moins importants, employés à des opérations spéciales : Le bistouri de *J.-L. Petit*, ou *bistouri à lime*, avait son tranchant fait à la lime et mal effilé, et ne pouvait ainsi couper que les parties fortement tendues, tandis que les parties mobiles et flasques, telles que les vaisseaux, les intestins, etc., éludaient son action et se dérobaient devant lui; le bistouri aîlé de *Chauvass* écartait les parties en les divisant; le bistouri de *Pott*, employé dans le débridement des hernies, était courbe, tranchant sur sa concavité et boutoné; le bistouri de *A. Cooper*, préféré aujourd'hui à celui de *Pott*, est de même forme; seulement il est mousse et arrondi vers son extrémité dans une étendue de 10 à 12 millimètres. Le bistouri de *Scarpa* est courbe, à tranchant convexe; le bistouri de *Dupuytren* est semblable au précédent, mais boutoné à la pointe sur une assez grande étendue. Le bistouri royal, qui fut employé pour opérer Louis XIV de la fistule à l'anus, était courbe, à tranchant concave, et terminé, à l'extrémité de la lame, par un stylet boutoné. Le bistouri de *Morand* est un instrument compliqué qu'on employait pour dilater les plaies du bas-ventre. Le bistouri herniaire de *Bienaise*, ou *attrape-tourdaud*, est un bistouri courbe dont la lame, cachée dans une gaine, peut en sortir au moment